

procurer, nous donner la solution que nous attendons de votre bienveillante obligeance.

Nous avons l'honneur d'être, avec respect, votre, etc.

Plusieurs Intéressés

St. Anicet, le 21 janvier 1847.

Nous nous empressons de répondre à la question qui nous est adressée par le correspondant dont la lettre se trouve plus haut. Le cas auquel il est fait allusion est un peu extraordinaire, mais il n'est pas de nature à produire l'embarras et l'inconvénient que redoute notre correspondant. Les estimateurs, pour alléger leur part de cotisation, ont estimé leurs propriétés à un prix si minime, qu'ils ne se trouvent plus même qualifiés à agir comme évaluateurs. Mais ce subterfuge, bien peu honorable, ne peut nuire en rien à la paroisse. Il faut que les évaluateurs soient qualifiés, mais ce n'est pas à eux à décider s'ils sont qualifiés ou non. Il n'y a que la cour du banc de la reine qui puisse décider cette affaire; et ce tribunal ne fera pas estimer leur propriété par ceux qui auraient intérêt à les estimer aussi bas que possible; ce sera par des personnes impartiales et désintéressées, et alors la ruse de ces évaluateurs se trouvera déjouée, ils se trouveront qualifiés malgré eux. En attendant, si la paroisse de St. Anicet, s'est cotisée pour un montant égal à l'allocation, qu'elle fasse parvenir cette somme au Surintendant, et le subterfuge de ses estimateurs ne l'empêchera pas d'avoir part à l'allocation des écoles. C'est le conseil que nous lui donnons; l'important est d'envoyer l'argent au gouvernement, si la paroisse s'est cotisée pour la somme requise; quand même par la suite, la cour du banc de la reine déciderait que les estimateurs n'étaient point qualifiés suivant la loi, ce jugement ne frapperait point les procédés de nullité, parce que c'est l'opinion des juriconsultes qu'un jugement de cette sorte ne peut avoir d'effet rétroactif.

Si par la faute des évaluateurs, la somme requise n'a pu être collectée dans la paroisse, la circonstance est plus embarrassante. Mais les évaluateurs se sont placés dans une position bien critique. Ces personnes sont choisies pour estimer les propriétés, d'après leur jugement et connaissance. S'il peut être prouvé qu'ils ont évalué des biens fonciers évidemment au-dessous de leur valeur, ils peuvent d'abord être poursuivis pour dommages causés à la paroisse, à laquelle ils ont fait perdre l'allocation du gouvernement. Ils peuvent de plus être poursuivis comme parjure, car ils ont juré, en entrant en charge d'estimer les propriétés à leur juste valeur, et s'ils ne l'ont pas fait, ils ont violé leur serment, et se sont mis volontairement dans la plus grave position.

#### COUVENT DE LONGUEIL.

Montréal, 26 Janvier, 1846:

M. L'Éditeur. — J'avais le bonheur (c'est le mot) d'assister hier, à l'examen des jeunes demoiselles du couvent de Longueuil qu'on a fait plus solennel que d'ordinaire à pareil époque, pour récompenser les élèves de leurs travaux, les parens de leurs sacrifices, et témoigner au grand jour de la valeur de cette maison qui a surgi comme par miracle, grâce aux prodigieux efforts du curé de Longueuil, aidé de ses paroissiens, des Banques qui méritent tous d'avoir ici une mention aussi spéciale qu'elle leur est honorable. C'est le second Brassard qui a honoré son nom par de semblables fondations en ce pays. Tout le monde se rappelle encore à qui l'on doit le collège de Nicolet dont le fondateur était l'oncle du curé actuel de Longueuil. Dire de pareils noms, c'est rendre le plus grand hommage possible à leurs mérites; aussi, c'est avec beaucoup de raison assurément qu'un glorieux homme qui était témoin, hier, de ce qui se passait au couvent de Longueuil, dit à M. Brassard en voyant déposer devant lui les couronnes qu'il devait décerner à ses intéressantes élèves: il en manque une; M. le curé; et comme sa modestie l'empêchait de comprendre et qu'il avait l'air embarrassé de savoir laquelle; c'est la vôtre, monsieur, lui répondit l'observateur. Et je n'ai pas besoin de vous dire, combien cet éloge était mérité; vous l'eussiez mieux encore senti si vous eussiez été des nôtres. Parmi nous se trouvaient Monseigneur Gauhin qui présida l'examen dans l'après-midi, le surintendant de l'éducation, M. Meilleur qui l'avait présidé le matin, le supérieur de la maison, M. Brassard, le père Allard dont la modestie seulement est égale au mérite, le P. Chiniqny, notre father Mathew, et un concours considérable de personnes de toutes les parties du district. *Revue Canadienne.*

Dans l'opinion d'un vulgaire ignorant la médisance finit par l'emporter. GOLDONI.

#### BULLETIN.

Arrivée de la nulle d'Europe. — Nouvelles de Mgr. de Montréal et de Mgr. l'arch. d'Orégon-city. — Arrivée de S. Ex. le gouverneur lord Elgin. — Nouvelles religieuses et conversions en Saxe. — Summons de l'abbé Frasey aux innondés. — Rapport de la commission pour les victimes des inondations. — Extraits du Propagateur sur le voyage du Père de Smet.

Nous avons reçu nos journaux d'Europe qui vont jusqu'au 2 janvier.

— On vient de recevoir à l'évêché des lettres de Mgr. de Montréal; l'une est datée du 1er décembre, le jour même où Sa Grandeur lais-

sait Paris pour Lyon; l'autre est du 11 et écrite de Marseille, quelques heures avant son embarquement sur le *Télémaque* pour Civita-Vecchia; la troisième est de Rome même où Sa Grandeur arriva le 13 décembre, en parfaite santé. Notre pieux évêque s'est hâté d'arriver à la Ville-Sainte pour y participer aux grâces du Jubilé ouvert à Rome le 6 décembre, et qui devait se terminer le 27 du même mois.

En France, l'évêque de Montréal a visité un grand nombre d'établissements religieux et de charité où il a reçu partout l'accueil le plus flatteur et le plus encourageant. En visitant la Trappe du Port-du-Salut, il eut la consolation d'y voir un de ses diocésains, le Frère Ménard qui, dans cette visite inattendue ne cessa de verser des larmes de joie et d'attendrissement, tout en répétant combien il était heureux dans sa nouvelle carrière. Le Frère Ménard doit faire ses derniers vœux, dans quelques mois.

Mgr. Blanchet, l'archevêque de l'Orégon, était à Paris le 3 décembre, où il officiait à l'occasion de la fête de St. François Xavier. Le révérend M. Lafond, attaché à la desserte de l'église des Français à New-York, se trouvait à Paris à cette époque, il y prêcha un sermon de circonstance qui intéressa, nous dit-on, vivement ses auditeurs en faveur du Canada et des églises de l'Amérique. Mgr. l'archevêque Blanchet a dû laisser l'Europe, à la mi-janvier, pour sa lointaine mission. — MM. Rouisse et A. Trudeau, qui accompagnaient Mgr. Bourget en Europe, sont entrés au noviciat des RR. PP. Oblats à Notre-Dame de l'Osier, la veille de la Conception; le R. P. Léonard était retenu à Marseille, pour les affaires de sa maison; M. Bayle était resté à Paris, ainsi que M. Quiblier. M. Pinsonnault, dont la santé était toujours très-précaire, s'étoit rendu immédiatement en Italie pour y profiter d'un climat plus favorable.

— Nous donnons l'extrait suivant de l'*Ami de la Religion* concernant l'archevêque d'Orégon-city:

« Dernièrement, nous avons annoncé le départ d'un jeune apôtre, qui, sortant du séminaire du Mans, se destinait à porter la foi aux peuples idolâtres de la Chine; aujourd'hui nous annonçons avec la même satisfaction que l'appel de Mgr. l'archevêque d'Orégon-city a été entendu. Un prêtre pieux, bien connu dans le diocèse du Mans par l'exercice du saint ministère qu'il a exercé, et attaché à la maison des Prêtres-Auxiliaires de Notre-Dame de Sainte-Croix, M. l'abbé Vérité, se prépare à aller porter le flambeau de l'Évangile chez les sauvages habitans de l'Orégon. Il sera accompagné de quatre Frères de la Communauté de Saint-Joseph, qui devront l'aider dans la direction d'un établissement destiné à recevoir de pauvres orphelins.

« Un autre prêtre de la même maison, M. l'abbé Saunier, partira prochainement pour l'établissement de Notre-Dame-du-Lac.

— Lord Elgin est arrivé à Boston dans l'*Hibernia* le 26 janvier, après 21 jours de traversée; on l'attend aujourd'hui à Monkland où l'on dit qu'il doit se rendre immédiatement; ce ne sera que lundi ou mardi, après qu'il se sera reposé des fatigues de sa longue traversée, qu'il fera son entrée triomphante dans Montréal.

Le parlement anglais est convoqué pour le 19 janvier.

En Irlande, la famine arrive à une extrémité fatale. Le *Tablet* nomme un nommé Michaël Connell, que le jury a reconnu être mort de faim, deux de ses enfans se mouraient aussi sur le même grabat. Un troisième un peu plus fort avait quitté ce lit de douleur, pour aller quêter; ces misérables avaient passé deux ou trois jours sans manger.

— Dans le royaume de Saxe, le nouveau vicaire apostolique pour le royaume de Saxe, Mgr. de Dietrich, poursuit avec fruit ses voyages apostoliques, et est reçu par ses ouailles, en tous lieux, avec la plus vive joie et avec la vénération la plus profonde. A la mi-septembre, il a conféré le sacrement de confirmation dans la paroisse de Hubertshourg, où il a prononcé une allocution qui a fortifié dans la foi et contre le scandale de l'incrédulité de nos jours son pieux auditoire. Le 11 octobre, la petite ville d'Arnaberg, qu'il avait précédemment visitée, a solennisé le jour anniversaire de la dédicace de son église; consacrée, il y a deux ans, par feu Mgr. Mauermann, et où se voit cet-